



Obligations vertes de l'Ontario

LETTRÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2023 a marqué le début d'un nouveau chapitre pour le programme d'obligations vertes de l'Ontario, à la veille de son dixième anniversaire en 2024. Avec la mise en circulation de notre quatorzième obligation verte, nous en sommes à 16,5 milliards de dollars en émissions cumulées. Je suis fier du rôle de pionnier joué par l'Ontario dans le développement d'un marché d'obligations vertes en dollars canadiens, et nous sommes déterminés à maintenir notre leadership dans cet univers en pleine évolution.

En tant que précurseur sur le marché des obligations vertes depuis la création du programme en 2014, et en prévision de l'évolution du marché des obligations vertes et pour mieux répondre aux besoins des investisseurs, l'Ontario est heureux d'annoncer son nouveau cadre pour les obligations durables, qui sera publié au début de 2024. Cette mise à jour présuppose que le cadre s'harmonisera avec les quatre principaux éléments des Principes sur les obligations vertes de l'International Capital Market Association (ICMA), des principes des obligations sociales de l'ICMA et des lignes directrices sur les obligations durables de l'ICMA, ce qui permettra d'élargir l'éventail des offres potentielles d'obligations à l'avenir.

Les obligations vertes de l'Ontario ont permis de financer 28 projets dans les trois catégories clés définies dans l'actuel Cadre des obligations vertes. Ces obligations continuent de susciter un vif intérêt de la part de grands investisseurs institutionnels au Canada et dans le monde. Notre obligation verte la plus récente, la quatorzième de la province, a été mise en circulation le 4 décembre 2023 pour un montant de 1,5 milliard de dollars et a permis de financer cinq grands projets dans les domaines du transport propre, de l'efficacité énergétique et de la conservation de l'énergie.

L'Ontario est déterminé à respecter son engagement envers le marché des obligations vertes en dollars canadiens, et les obligations vertes devraient jouer un rôle important dans notre programme d'emprunt à l'avenir. Alors que les obligations vertes représentent traditionnellement environ 4 % du programme d'emprunt annuel de la province, les perspectives d'avenir laissent entrevoir la possibilité d'une augmentation de l'émission annuelle.

Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023* décrit les investissements prévus dans l'infrastructure, qui s'élèvent à 185 milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Environ 48 % de ces investissements seront consacrés aux transports, 27 % aux services de santé et 13 % à tous les paliers d'éducation, ce qui permettra à un plus grand nombre de ces projets d'être admissibles à des fonds dans le nouveau et plus vaste *cadre des obligations durables de l'Ontario*.

Dans sa quête de transparence et de reddition de comptes sur les répercussions, l'Ontario s'efforce de montrer l'exemple avec la publication de son bulletin d'information annuel. Nous nous engageons à fournir à l'avenir des informations concrètes et opportunes sur les projets financés par les obligations de l'Ontario émises en vertu du nouveau cadre des obligations durables, et nous sommes prêts à adopter toutes les recommandations et modifications futures en matière de rapports sur les effets pouvant être proposées par l'ICMA.

Les obligations vertes constituent un outil essentiel pour le financement d'initiatives telles que les projets de transport en commun, les infrastructures résistantes aux conditions météorologiques extrêmes, ainsi que les efforts d'efficacité énergétique et de conservation de l'énergie en Ontario. Je remercie sincèrement les investisseurs pour la fermeté de leur soutien à notre programme d'emprunt.

Tous nos vœux pour une autre année de progrès durables.

Original signé par

Gadi Mayman

Directeur général, Office ontarien de financement

Caractéristiques des obligations vertes de l'Ontario

Obligations vertes de l'Ontario

- Entièrement garanties par la province de l'Ontario.
- Sont de même rang que les autres obligations de l'Ontario et sont payables sans aucune préférence ni priorité.
- Les paiements au titre du capital et de l'intérêt sur les obligations sont imputés au Trésor de l'Ontario et sont prélevés de celui-ci.
- Un montant correspondant aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. On utilise ces comptes désignés pour réaliser un suivi du financement des projets admissibles.

Cadre des obligations vertes de l'Ontario

Par « projets admissibles », on entend les projets (surtout d'infrastructure) financés par la province qui ont des avantages environnementaux. Il existe des projets admissibles dans de nombreuses collectivités de l'Ontario.

Sans y être limités, les projets dans les secteurs suivants seront généralement considérés comme admissibles :

- Transports propres
- Efficacité et conservation énergétique
- Énergie et technologie propres
- Gestion forestière, agricole et des terres
- Adaptation au climat et résilience.

Adhésion aux Principes sur les obligations vertes

Le programme des obligations vertes de l'Ontario est conforme aux Principes sur les obligations vertes. Depuis mars 2016, l'Ontario est membre du groupe souscrivant aux Principes sur les obligations vertes, soutenu par l'International Capital Markets Association. En 2021, la province de l'Ontario est devenue membre du groupe de travail de rapport sur l'impact des Principes sur les obligations vertes.

Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés. L'Ontario se sert d'indicateurs de base généralement reconnus pour ses projets et s'attend à respecter toutes les futures recommandations découlant des Principes sur les obligations vertes pour la déclaration de l'impact.

Alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies

Les produits de la vente d'obligations vertes de l'Ontario servent à financer des projets faisant partie des catégories de soutien aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

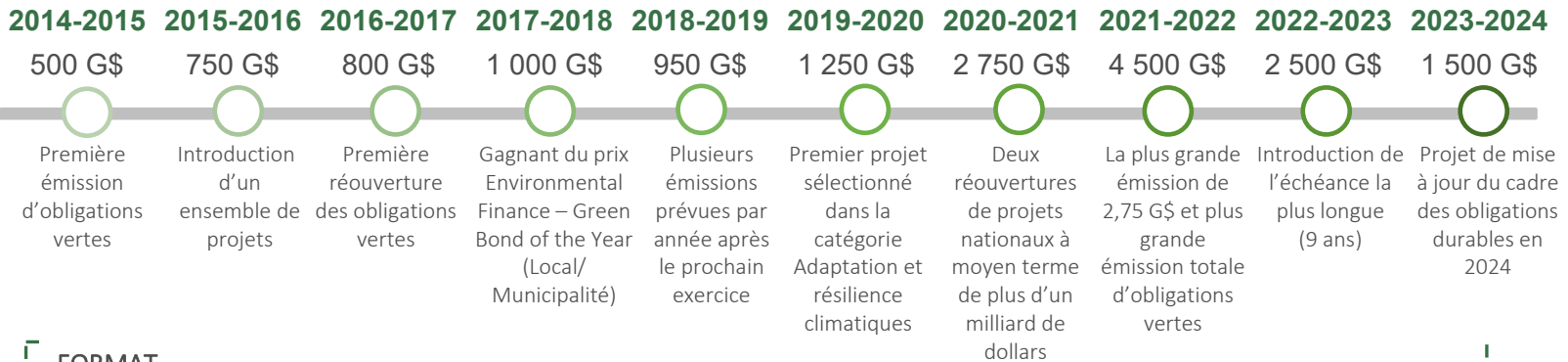
Assurances

Le Center for International Climate and Environmental Research - Oslo (CICERO) a fourni une contre-expertise sur le [Cadre des obligations vertes de l'Ontario](#).

Chaque exercice, le vérificateur général de l'Ontario effectue un [audit d'attestation de la qualité](#) quant à l'utilisation des produits de la vente des obligations vertes.

Émissions d'obligations vertes de l'Ontario

16,5 \$
Émission totale
(Milliards \$)



14

Émissions d'obligations vertes

FORMAT

Billet à moyen terme sur le marché canadien

Dollars canadiens-planétaires

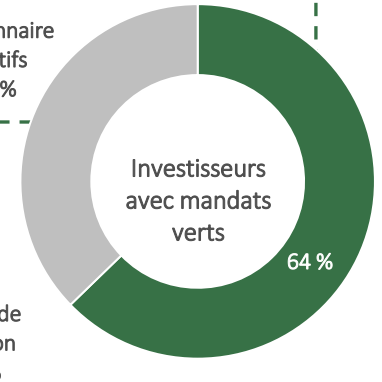
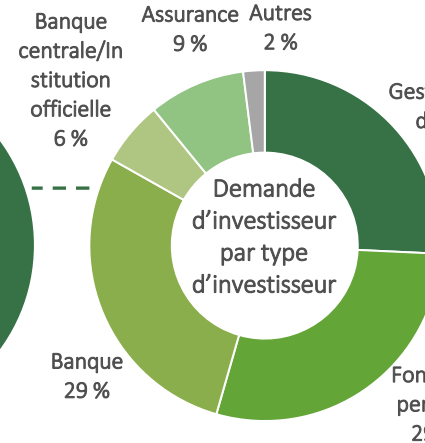
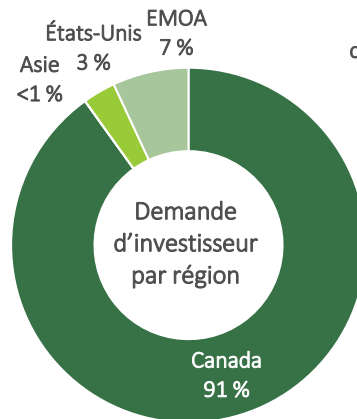
INSCRIPTIONS À LA COTE

Euro MTF

Bourse de Luxembourg

Luxembourg Green Exchange

L'Ontario est le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens



Note: Numbers may not add due to rounding.

Inclusion dans des indices, obligations vertes

Bloomberg MSCI Global Green Bond Index

ICE BofA Merrill Lynch Green Bond Index

S&P Green Bond Index

Indice Solactive Green Bond USD CAD DM hedged

Toutes les émissions d'obligations vertes ont été mises à la disposition du groupe de courtiers actuel de l'Ontario à des fins de placement auprès d'investisseurs institutionnels canadiens et internationaux.

Ces obligations ont aussi été mises à la disposition des épargnants par le truchement des institutions financières canadiennes.

Plans pour les émissions futures

L'Ontario demeure engagé à l'égard du marché des obligations vertes. Sous réserve des conditions du marché, l'Ontario prévoit continuer à émettre de multiples obligations vertes chaque exercice, y compris en 2023-2024.

Évaluation et sélection des projets

La sélection des projets écologiques admissibles est faite par l'Office ontarien de financement (OOF), pour le compte de la province. Pour ce faire, il est conseillé par le Comité consultatif des obligations vertes (CCOV). Le CCOV, qui est constitué notamment d'employés de divers ministères et organismes, y compris le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, évalue et recommande les projets à prendre en considération pour le programme d'obligations vertes de l'Ontario.

Depuis la création du programme d'obligations vertes de l'Ontario, la province s'est efforcée d'améliorer ses processus d'évaluation et de sélection. L'Ontario a le plaisir d'annoncer la publication, au début de 2024, de son nouveau cadre pour les obligations durables. Cette mise à jour permettra d'harmoniser le cadre avec les quatre volets fondamentaux des Principes sur les obligations vertes, des principes des obligations sociales et des lignes directrices sur les obligations durables de l'ICMA.



Catégorie du cadre des obligations vertes	Exemples de projets
Transports propres	Financement de projets de transport en commun
Efficacité et conservation énergétique	Amélioration de l'efficacité énergétique en construction d'immeubles dans le secteur public
Adaptation et résilience au climat	Protection contre les inondations et gestion des eaux pluviales

Objectifs de développement durable des Nations Unies

L'Ontario finance des projets admissibles au programme des obligations vertes en fonction des catégories du Cadre qui appuient surtout les ODDNU suivants :



Taxonomie de l'Union européenne

L'Ontario finance des projets grâce aux obligations vertes qui contribuent à atteindre les objectifs environnementaux établis dans le cadre de la taxonomie de l'Union européenne, principalement pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce changement.

Aperçu de l'utilisation et de la gestion des produits

Projets de transports propres	Décassement des obligations vertes													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Transport léger sur rail (TLR) Eglinton Crosstown	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓			
Expansion de GO (anciennement Service régional express)		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Service rapide par autobus Viva de York		✓	✓	✓										
TLR de Finch West			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓		
TLR Hazel McCallion (anciennement TLR Hurontario)			✓	✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ligne de métro Ontario									✓	✓	✓	✓	✓	✓
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough											✓	✓	✓	✓
TLR Hamilton ¹			✓											
Projets d'efficacité et conservation énergétiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Reconstruction du complexe Macdonald									✓	✓			✓	✓
Hôpital Michael Garron									✓					
Centre de soins de santé West Park									✓		✓			
Centre de toxicomanie et de santé mentale – Réaménagement de la phase 1C					✓		✓							
Hôpital Cortellucci de Vaughan (anciennement Hôpital Mackenzie Vaughan)					✓		✓	✓						
Nouveau Palais de justice de Toronto							✓			✓				
Hôpital général de Brockville							✓							
Hôpital communautaire Groves Memorial							✓							
Système de santé William Osler — Phase 1 du projet de tour de patients de l'Hôpital général d'Etobicoke					✓									
Le centre de maintenance ferroviaire de Whitby				✓										
Agrandissement du campus King du collège Seneca				✓										
Hôpital Joseph Brant — phase 1 du projet de réaménagement				✓										
Centre de soins de santé St. Joseph de Hamilton — campus West 5 th		✓	✓											
St. Joseph's Healthcare à London (Parkwood) et St. Thomas		✓	✓											
Centre de soins de santé mentale Waypoint		✓	✓											
Centre de toxicomanie et de santé mentale — Phase 1B		✓	✓											
Centre de traitement et de développement ErinoakKids			✓											
Hôpital général de Woodstock			✓											
Reconstruction du complexe Macdonald		✓												
Projets d'adaptation et de résilience au climat	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Protection contre les inondations des terrains portuaires							✓	✓	✓	✓	✓			

1: - Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

Répartition et décaissement de l'aide financière

Un audit d'attestation de la qualité effectué chaque année par le vérificateur général de l'Ontario permet de vérifier les montants décaissés pour les projets sélectionnés et le reste des produits.

Des montants versés après le 31 mars 2023 seront traités par l'audit d'attestation de la qualité de la vérificatrice générale pour l'utilisation des produits des obligations vertes du prochain exercice.

28

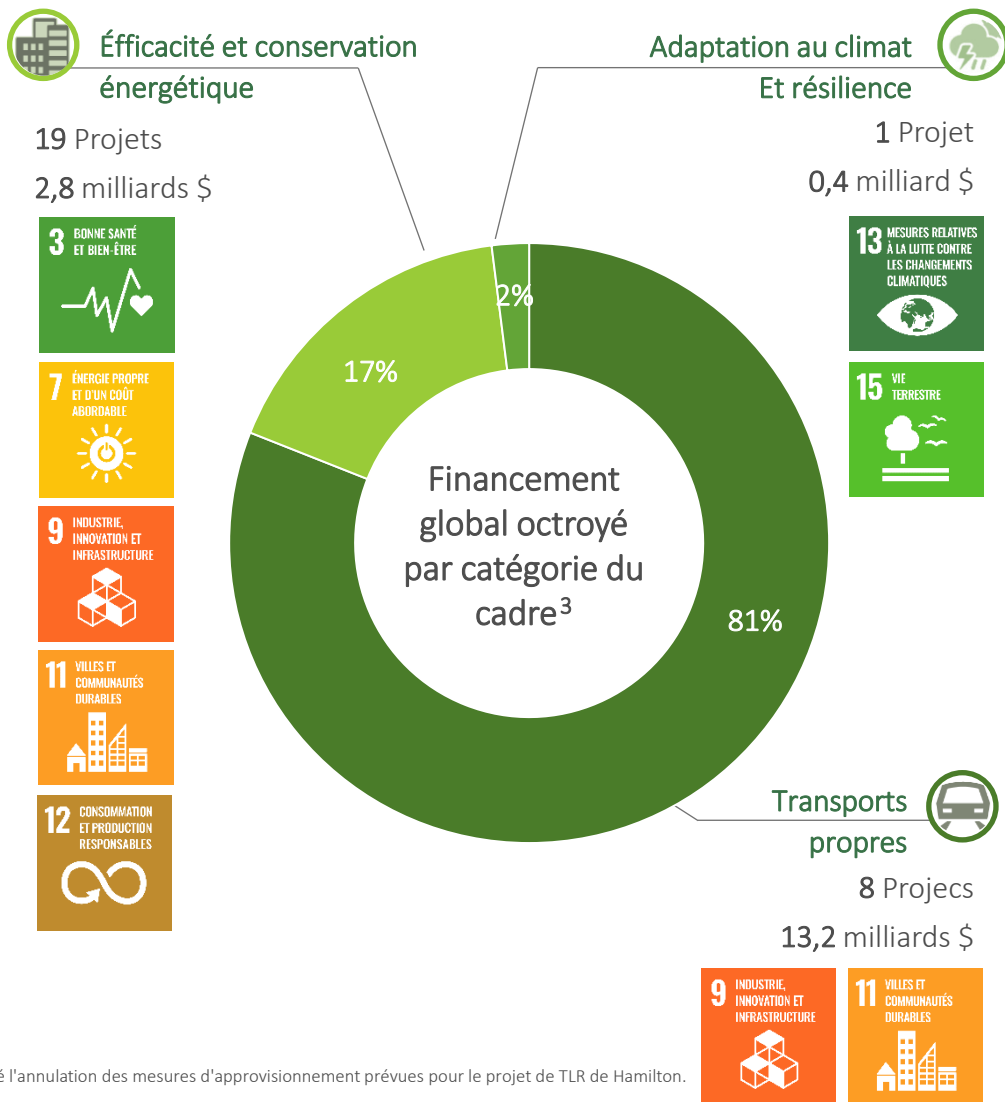
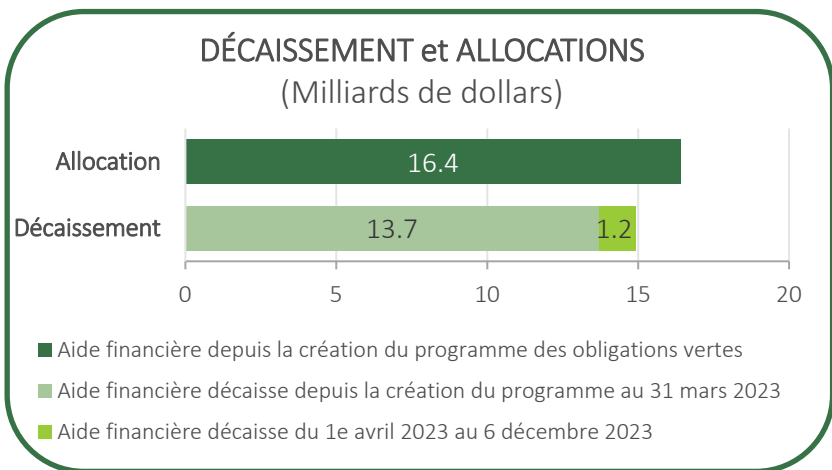
Projets
De trois
catégories¹

14,9

Montant total
versé²
(Milliards \$)

91

Montant total
versé²
(Pourcentage)



1: Les chiffres englobent le projet de TLR de Hamilton. Le 16 décembre 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'annulation des mesures d'approvisionnement prévues pour le projet de TLR de Hamilton.

2: Au 6 décembre 2023.

3: Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Répartition et décaissement de l'aide financière

Durant l'exercice 2023-2024, la province a versé de l'aide financière issue des obligations vertes à dix projets :

Nom du projet	Coût total du projet ¹ (millions de dollars)	Aide financière versée provenant du programme des obligations vertes (millions de dollars)	Aide financière versée au 31 mars 2023 depuis la création du programme d'obligations vertes (millions de dollars)
Clean Transportation			
Expansion de GO Transit	13 500 (dollars de 2014)	4 782,8	3 158,2
TLR de Finch West	2 230 (dollars de 2019)	872,7	872,7
TLR Hazel McCallion	2 966 (dollars de 2019)	1 236,0	1 044,5
Ligne de métro Ontario	10 900 (dollars de 2020)	1 909,2	1 359,2
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough	5 500 (dollars de 2020)	432,3	314,1
Projets d'efficacité et conservation énergétiques			
Reconstruction du complexe Macdonald	1 536,0	670,0	485,3
Nouveau Palais de justice de Toronto	956,4	172,1	172,1
Hôpital Michael Garron	411,0	150,0	150,0
Centre de soins de santé West Park	1 200,0	225,0	225,0
Projets d'adaptation et résilience au climat			
Protection contre les inondations des terrains portuaires	1 250,0	400,4	375,4

Nota : Conformément aux Principes sur les obligations vertes, la province de l'Ontario présente chaque année des statistiques sur l'utilisation des produits et leur impact pour les projets ayant reçu des fonds générés par les obligations vertes jusqu'à ce que tous les fonds aient été affectés.

1: Pour les projets de transports propres, il s'agit des coûts de construction d'immobilisations de base. Le coût total pour les projets d'efficacité et conservation énergétique représente la valeur contractuelle (les versements réalisés par le commanditaire du projet pour les partenariats public-privé (P3), selon les modalités de l'accord de projet, mais sans tenir compte de l'inflation).

Transports propres – Électrification



ÉLECTRIFICATION

On met beaucoup l'accent sur l'électrification pour développer le réseau de transport en commun de l'Ontario



SOURCES D'ÉNERGIE EN ONTARIO

À environ 90 % exemptes d'émissions en 2022

Grâce à des investissements dans les projets de métro prioritaires en Ontario, dans le Programme d'expansion du système ferroviaire GO et dans des projets de train léger sur rail aux quatre coins de la province, l'Ontario met en place un réseau de transport en commun intégré qui appuiera l'établissement de collectivités et de tendances touristiques durables.

La technologie des véhicules électriques sera utilisée pour tous les nouveaux projets de métro et de train léger sur rail actuellement en cours. De plus, l'électrification du réseau ferroviaire GO est un élément clé de l'engagement de la province de transformer ce réseau pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet.

Les véhicules électriques accéléreront les déplacements et réduiront les frais de fonctionnement au kilomètre, offrant ainsi un service sûr, rapide et fiable tout en réduisant les effets localisés des émissions et du bruit.

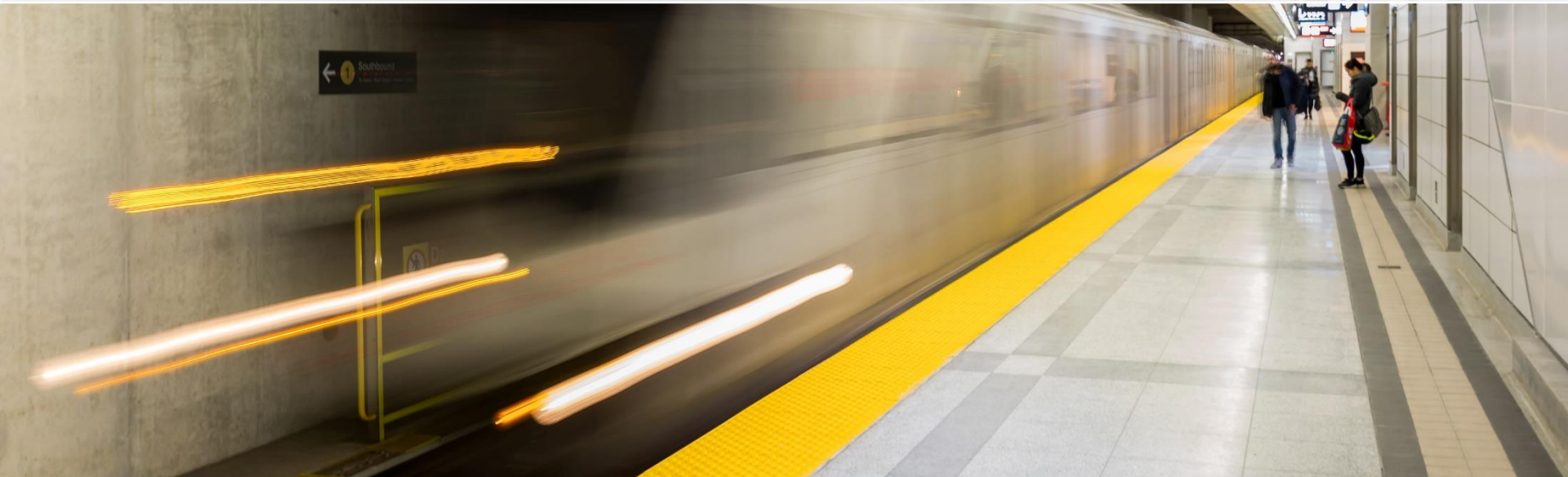
Rapport sur l'impact – Transports propres

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
Ligne de metro Ontario	2030	Une nouvelle ligne de transport en commun rapide de 15,6 kilomètres à Toronto, qui reliera Exhibition/Ontario Place au Centre des sciences de l'Ontario en passant par le centre-ville de Toronto. Le projet inclut 15 stations.	14 000 (à compter de 2030)	3 256 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), aident à diminuer la congestion routière et favorisent l'essor du transport collectif.
TLR de Finch West	2023	Le TLR de Finch West accroîtra les services de transport en commun à Toronto grâce à la construction d'une ligne de TLR de 11 kilomètres avec 18 arrêts le long du couloir Finch Ouest.	17 000 (à compter de 2030)	3 953 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), aident à diminuer la congestion routière et favorisent l'essor du transport collectif. Les installations d'entretien et d'entreposage obtiendront certification LEED de niveau argent.
TLR Hazel McCallion	2024	Le TLR de Hurontario sera une nouvelle ligne de 18 km avec 19 arrêts reliant les communautés de Mississauga et du sud de Brampton.	4 000 (à compter de 2030)	930 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La réduction de l'usage de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules légers sur rail électriques contribuent à réduire les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA), aident à diminuer la congestion routière et favorisent l'essor du transport collectif. Les nouvelles stations et installations visent l'obtention de la certification LEED de niveau argent.

Rapport sur l'impact – Transports propres

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough ¹	2029	Le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough fera en sorte que le service de métro de la ligne 2 de la TTC soit offert sur 7,8 kilomètres de plus dans Scarborough, de la station Kennedy jusqu'à l'avenue Sheppard et McCowan Road. Le projet englobe trois nouvelles stations, et jusqu'à six points de correspondances.	10 000 (à compter de 2030)	2 326 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> La moindre utilisation de l'automobile et le passage des autobus diesel aux véhicules ferroviaires électriques contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les PCA, à maîtriser les embouteillages et à encourager le transfert des déplacements en voiture vers les transports en commun.

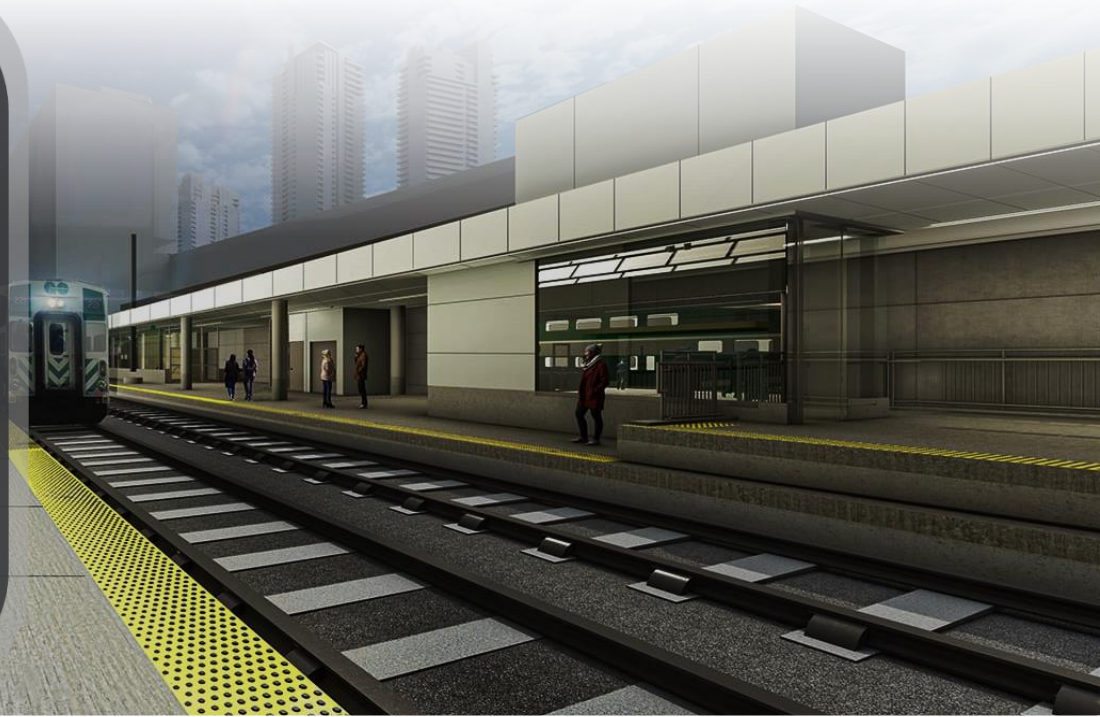
1: L'échéancier estimé pour l'achèvement des travaux et les projections relatives aux GES seront confirmés lorsque le processus d'approvisionnement sera terminé.



Rapport sur l'impact – Expansion de GO

Expansion de GO

transformera le réseau ferroviaire de GO Transit pour en faire un réseau de transport en commun rapide, en continu et complet, qui offrira un service aux 15 minutes dans les deux directions sur ses principaux tronçons durant la journée. Des travaux sont déjà en cours pour permettre l'expansion du service ferroviaire GO et préparer le réseau aux ajouts futurs. La province va de l'avant et procède à des approvisionnements cruciaux pour appuyer la prestation de services ferroviaires GO améliorés, dont le projet de travaux sur le corridor ferroviaire (en cours). Ce projet englobe notamment l'électrification de l'infrastructure, la signalisation et un nouveau parc de trains. L'expansion du service ferroviaire GO comporte de nombreux avantages, notamment d'offrir de nouvelles options de transport permettant de répondre à une augmentation significative de la population, ainsi que de réduire la congestion automobile, les émissions de GES et les principaux contaminants atmosphériques (PCA) et autres polluants qui ont un effet néfaste sur la santé humaine et contribuent aux changements climatiques.



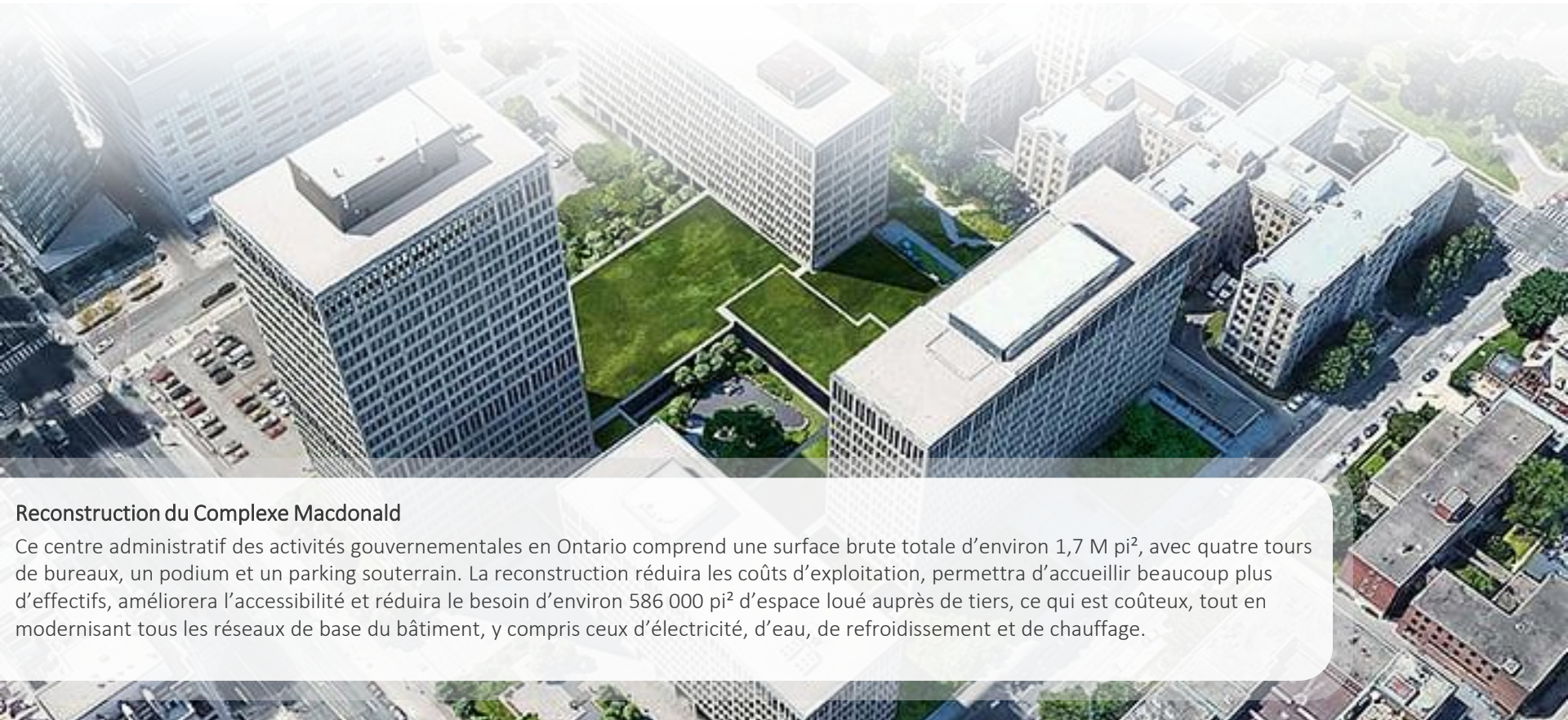
Expected Completion	Estimation de la réduction de gaz à effet de serre (GES) (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Autres avantages pour l'environnement
Améliorations du service ferroviaire GO apportées Graduellement pendant la durée du programme	480 000 (à compter de 2030)	111 628 (à compter de 2030)	<ul style="list-style-type: none"> Expansion de GO permettra de transformer le réseau ferroviaire de GO, qui est principalement un service de banlieue, pour en faire un vaste réseau de transport en commun régional rapide, contribuant ainsi à un changement de mode de transport et à une réduction des émissions de GES et des PCA. Les nouvelles installations auront au moins la certification LEED argent et viseront l'or, lorsque cela est possible.

Nota : L'échéancier estimé pour l'achèvement des travaux et les projections relatives aux GES seront confirmés lorsque le processus d'approvisionnement sera terminé.

Rapport sur l'impact – Efficacité et conservation énergétique

Nom du projet	Date d'achèvement prévue	Description du projet	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement
Centre de soins de santé West Park	Achèvement substantiel en novembre 2023	Le Centre de soins de santé West Park a construit un nouvel hôpital de six étages et de 730 000 pi ² pour remplacer l'établissement existant de Toronto. Les programmes et services proposés comprennent la réadaptation spécialisée, les soins continus complexes et les services de santé communautaire sur un campus ressemblant à un parc, avec des espaces verts considérablement agrandis, y compris un vaste aménagement paysager pour la thérapie en plein air, des jardins thérapeutiques, des sentiers de promenade et des cours, ainsi que des terrasses à chaque étage..	22 754 095	3 778	879	5 543,763	29	Atteindre la certification LEED de niveau argent
Nouveau Palais de justice de Toronto	2024	Le nouveau palais de justice de 17 étages, d'une superficie de 780 000 pi ² qui comprendra 63 salles d'audience et dix salles de conférence, offrira un milieu exempt d'obstacles, des vidéoconférences pour permettre aux témoins et aux personnes sous garde de comparaître à distance, et des services de télévision en circuit fermé pour permettre aux témoins vulnérables de comparaître devant le tribunal à partir d'une salle privée.	4 615 567	475	111	3 968 717	21	Atteindre la certification LEED de niveau argent
Hôpital Michael Garron	2024	Le projet porte sur la construction d'une tour de huit étages et d'une annexe de trois étages, ainsi que sur la démolition de certaines installations et la rénovation de l'hôpital existant. Cela englobe des travaux de construction et de rénovation représentant une superficie d'environ 550 000 pi ² .	12 349 413	2 197	511	4 418 232	23	Atteindre la certification LEED de niveau argent

Rapport sur l'impact – Reconstruction du complexe Macdonald



Reconstruction du Complexe Macdonald

Ce centre administratif des activités gouvernementales en Ontario comprend une surface brute totale d'environ 1,7 M pi², avec quatre tours de bureaux, un podium et un parking souterrain. La reconstruction réduira les coûts d'exploitation, permettra d'accueillir beaucoup plus d'effectifs, améliorera l'accessibilité et réduira le besoin d'environ 586 000 pi² d'espace loué auprès de tiers, ce qui est coûteux, tout en modernisant tous les réseaux de base du bâtiment, y compris ceux d'électricité, d'eau, de refroidissement et de chauffage.

Date d'achèvement prévue	Estimation de l'économie d'énergie (kWh/année)	Estimation de la réduction des GES (Tonnes/année de CO2 [ou équivalent])	Équivalence du nombre de véhicules de tourisme retirés de la circulation (véhicules/année)	Estimation de l'économie d'eau (litres/année)	Consommation d'eau équivalente par ménage (ménages ontariens/année)	Autres avantages pour l'environnement
2024*	25 067 940	5 464	1 271	28 534 719	150	Atteindre la certification LEED de niveau argent

*Sous réserve de modification.

Rapport sur l'impact – Protection contre les inondations des terrains portuaires



Protection contre les inondations des terrains portuaires

Premier projet financé à même les obligations vertes dans la catégorie Adaptation et résilience au climat.

Projet d'une valeur de 1,25 milliard de dollars visant à protéger les secteurs sud-est du centre-ville de Toronto désignés comme étant à risque d'inondation selon la définition d'un événement pluvio-hydrologique établie dans la réglementation provinciale. Le projet comprend quatre grands volets : parcs, routes et infrastructure municipale, ponts et protection contre les inondations/terrassement.

Le projet prévoit l'excavation d'une nouvelle vallée fluviale pouvant recevoir de grands volumes d'eaux de crue et la création d'une embouchure naturalisée pour la rivière Don sur les terrains portuaires. Le projet comprend également des structures de contrôle du débit d'eau et de gestion des sédiments et débris, une infrastructure de transport en commun pour répondre aux besoins de développement futurs, de nouveaux parcs et un habitat aquatique.

Date d'achèvement prévue	Avantages - Adaptation et résilience au climat	Autres avantages pour l'environnement	Retombées économiques
2024	<ul style="list-style-type: none"> • 290 hectares de terrains protégés des inondations • 14 hectares de nouvelles terres humides côtières • 3 hectares d'habitat terrestre pour renforcer la biodiversité et contribuer à dépolluer l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 hectares d'espaces verts naturalisés • 11 hectares de parcs • Nouveau lit de rivière de plus de 1 000 mètres • 1 000 000 de végétaux plantés 	<ul style="list-style-type: none"> • Apport de 5,1 milliards de dollars à l'économie canadienne • Équivalent de 51 900 années d'emploi à temps plein • 1,9 milliard de dollars en recettes publiques



Bulletin sur les obligations vertes 2023

L'Office ontarien de financement est un organisme de la province de l'Ontario ayant pour mandat d'exécuter des activités d'emprunt, et de gestion des risques financiers pour la province.

Pour nous joindre

Relations avec les investisseurs
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Canada

Office ontarien de financement
www.ofina.on.ca
investor@ofina.on.ca

Consultez le site www.ofina.on.ca et abonnez-vous à notre service d'alerte par courriel pour recevoir les plus récentes mises à jour concernant la province de l'Ontario :

- Émission d'obligations
- Fiche de renseignements de l'OOF
- Vidéo – Mise à jour
- Programme d'emprunt
- Présentation Relations avec les investisseurs (RI)
- Autres événements

This newsletter is also available in English

Ce bulletin sur les obligations vertes a été préparé par l'Office ontarien de financement. Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des titres ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Certaines déclarations du bulletin peuvent être des déclarations prospectives (forward-looking statements) au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les déclarations prospectives comportent des incertitudes, des risques et d'autres facteurs qui pourraient faire que le rendement de l'économie de l'Ontario diffère grandement des prévisions et des perspectives économiques énoncées expressément ou implicitement dans ces déclarations. La province de l'Ontario ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives en fonction de nouveaux renseignements obtenus, d'événements futurs ou autres, sauf pour se conformer aux exigences des lois et règlements pertinents. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables.

RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.